

## Société | La Préfète fait le point sur les expulsions de squats



**Jeudi 11 juillet, l'expulsion du squat La Zone du Dehors à Saint-Médard en Jalles avait suscité la mobilisation des associations Médecins du Monde, la Cimade et des militants LFI et PCF. Ils ont dénoncé l'absence de diagnostic social et le manque de solutions d'hébergement pour la majorité des personnes évacuées. Deux autres expulsions avaient eu lieu auparavant à Bordeaux et à Talence. Dans la volonté d'expliquer les procédures auxquelles sont soumises les personnes étrangères en France, la Préfète de Gironde Fabienne Buccio a convié la presse mercredi 17 juillet.**

La version des faits entre la préfecture et les associations sur les squats et les expulsions s'écarte un peu plus chaque jour. A la racine de cette divergence, deux philosophies s'opposent sur l'accueil des migrants. Alors que la préfecture applique le droit français qui restreint le nombre de personnes accueillies, les associations et collectifs qui se mobilisent depuis plusieurs mois demandent que toutes les personnes soient régularisées. Pour la Préfète Fabienne Buccio « La vraie humanité c'est de dire la vérité à ces gens [déboutés de l'asile]. Ils ne seront pas régularisés sur le sol français. » Elle se veut pédagogue pour faire comprendre ce sujet complexe, sans chercher à convaincre.

Au-delà de cette divergence de fond, les militants critiquent les moyens employés pour résoudre la question de l'hébergement, comme ils l'expliquent dans leur communiqué du 16 juillet : « Nous avons compris que la Préfecture ne tient pas compte de l'urgence de la situation. Elle a aggravé une situation déjà très tendue sur la question de l'hébergement. (...) La seule réponse de la Préfecture est la répression policière comme lorsqu'elle a évacué les squats avec des forces de police et a tenté d'évacuer ceux qui étaient réfugiés à la Bourse du travail le 15 juillet. » Ils se sont rassemblés hier devant la Préfecture pour manifester.

### Des statuts, des procédures et des règles

La Préfète Fabienne Buccio tient à rappeler que les actions de la préfecture se déroulent dans un cadre réglementaire. Le propriétaire des lieux occupés saisit le juge, qui autorise le concours de la force publique. La Préfète « exécute une décision de justice. » Avant toute expulsion, dans la mesure où il est possible d'entrer dans un squat, une évaluation est faite, comprenant un recensement des personnes de manière à avoir une solution

pour chacun. « On prévoit toujours plus que ce qu'on a pu voir, rassure Fabienne Buccio. C'est très sérieusement préparé. »

Les personnes qui sont évacuées des squats ont des profils différents, les demandeurs d'asile y étant en minorité. L'OFII (Office français de l'immigration et de l'insertion) qui est chargé de leur proposer un hébergement de manière systématique au sein d'un CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile). La Gironde dispose actuellement d'une capacité de 2 246 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Le nombre de places a grimpé de 110% en trois ans, alors que les demandes d'asile ont augmenté de 30% entre 2016 et 2018. Pour fin 2019, la préfecture projette 3 200 demandes pour le guichet unique de Bordeaux, ces chiffres étant fluctuants.

Les personnes qui sont déboutées de l'asile reçoivent une OQTF (Ordre de quitter le territoire français). Elles ont un délai d'un mois pour faire appel. Si elles sont toujours en France au bout d'un mois et que leur appel a été rejeté, elles sont emmenées dans un Centre de Rétention Administrative (CRA) avant d'être reconduites dans leur pays d'origine. La Nouvelle-Aquitaine dispose de 50 places en CRA, mais le dispositif fonctionne au niveau national. L'Etat français a passé des conventions avec des ONG qui attendent les personnes à leur retour dans le pays. 200 personnes par an retournent volontairement dans leur pays d'origine. La préfecture n'a pas révélé le nombre de personnes qui sont reconduites de force.

Il existe un cas particulier pour les personnes dont la demande d'asile va être traitée dans un autre pays européen, pays où ils ont enregistré leurs empreintes pour la première fois. On parle souvent de « dublinés » en référence au règlement de Dublin.

A Saint-Médard en Jalles, sur les 65 personnes présentes le jour de l'évacuation, la moitié était des demandeurs d'asile. « Il y a eu autant de solutions que de personnes. Deux personnes ont refusé notre proposition. » Généralement, les personnes refusent parce qu'elles ne veulent pas quitter Bordeaux, seule ville qu'elles connaissent.

Toutes les personnes qui relèvent d'un autre statut, c'est-à-dire ou françaises ou disposant d'un titre de séjour, sont orientées vers les CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). La région dispose de 1 239 places d'hébergements d'urgence et 1 639 places d'hébergements généralistes. Pour Fabienne Buccio, proposer des chambres d'hôtels n'est pas une solution pérenne, mais cela reste utile dans une période d'entre-deux. Plusieurs sources ont indiqué que le 115, numéro de l'urgence social, redirige les personnes vers les squats, faute de places dans les CHRS. La Préfète est catégorique : c'est faux et si c'était vrai, ce serait une faute professionnelle. Elle maintient une ligne claire « Nous allons continuer à fermer le plus de squats possibles, car ce ne sont pas des conditions de vie dignes. » Elle veut également envoyer un signe très fort aux filières de traite humaine.

## Incompréhension du côté des associations de terrain

Aude Saldana-Cazenave, coordinatrice de Médecins du Monde en Aquitaine, relève que le discours des associations et militants est « complètement en décalage avec celui de la préfète. Les capacités insuffisantes d'accueil sont à l'origine de l'existence des squats et des bidonvilles. Il n'y a pas eu de diagnostic social pour le Gars rage [rue des Cordeliers] et la Zone du dehors [Saint-Médard en Jalles]. Il y a eu des visites de l'OFII, qui a effectivement proposé des relogements pour les demandeurs d'asile. Ces personnes ont accepté et ont été logées dans des CADA, mais sur des périodes très courtes. Ils sont ressortis et se retrouvent à nouveau à la rue. »

Depuis trois jours, une trentaine de personnes dorment à la Bourse du Travail, d'autres occupent la place de la Flèche à Saint Michel. Un jeune homme qui a trouvé refuge à la Bourse du Travail témoigne « J'appelle l'OFII depuis quatre mois. Ils me disent « patience, patience, patience ». J'étais au Gars rage. C'était fou, l'expulsion. Je n'ai rien pu emmener, rien. Je n'ai que ça » confie-t-il en montrant les vêtements qu'il porte. A la Bourse du Travail, les demandeurs d'asile et les mineurs isolés ont écrit un communiqué : « Aujourd'hui nous sommes livrés à nous mêmes et sans le soutien des associations, on ne saurait pas quoi faire. Donc, nous demandons à Mme la préfète de la Gironde d'assumer ses responsabilités.

Étant donnée la situation en tant que réfugiés, on se retrouve sans logement, sans suivi de santé, à la rue, sans possibilité de suivre des études et des formations pour les mineurs qui se sont retrouvés à la rue du jour au lendemain. Même la minorité qui est prise en charge, aujourd'hui, se retrouve à l'hôtel sans rien faire.

Si l'Europe prend sa responsabilité envers les pays africains, du Maghreb, moyen-orient (suite à l'exploitation des matières premières qui engendre la misère, les guerres, la dictature, la corruption, la famine dans ces pays ...) , ces personnes resteront chez eux.

Nous revendiquons :

Pour les mineurs que la SAEMNA assume ses responsabilités. On demande à pouvoir être scolarisés et suivre des formations, être logés et nourris...

Pour les demandeurs d'asile, nous demandons à l'État Français en respectant la convention de Genève de :

- Améliorer nos conditions de vie : logement, santé, travail
- Régulariser nos situations. »

Les associations et les militants se réunissent tous les soirs pour organiser l'aide à apporter aux migrants. Des

conflits surgissent parfois sur la manière de faire. Un membre d'un collectif qui a vécu avec les personnes dans un squat est agacée par ces tergiversations. "Ils ne vivent pas dans les squats au quotidien. On assiste à tout ! Aux accouchements, aux fausses couches ; on vit dans la peur de la police en permanence. On va chercher les personnes jusqu'en Espagne ! Mais eux, ils s'indignent aujourd'hui et ce soir ils rentrent chez eux."

Léa Calteau

*Crédit Photo : RB*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 20/07/2019*

*[Url de cet article](#)*